

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Malade

N° W19-431740

ND: 36584

12 AOUT 2020

ROYAL AIR MAROC

ACCUEIL

MUPRAS

Autres

Maladie Dentaire Optique

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 12585

Société : ROYAL AIR MAROC

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : ZERHOUNI SOLFIANE

Date de naissance : 01/12/1987

Adresse : RUE LES CHAMPS 3 G18 NASSIM CASABLANCA

Tél. : 0662129142 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR. KARAOUT Bouchra
Gynéologue Obstétricienne
22, Bd. Omar El Khayam
Tél: 0522 36 69 00 Fax: 0522 22 00

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) : 

Le : 13 AOUT 2020

REVIEWERS WANTED FOR MONOGRAPH

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
juil. 2020	CS		100/10	INP : KARACOL Boualem Gynecologue Obs. Khayam 22 Bd. Omar El Khayam Tunis 10052
			700/15	

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	
	
	
	
	

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>JOHN CHARTER RADIOLOGIE Dr. STEPHEN ZARKOWSKI 52, Boulevard Zarkowski Télé: 22225131 / fax: 22225132</i>	18/07/22	0290	320,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.



Laboratoire de Pathologie du Centre

Dr. Nouhad BENKIRANE

Pr. Laïla LARAQUI

Casablanca, le 21/07/2020

FACTURE N° : 20/07637

Le laboratoire vous prie de croire à l'assurance de ses meilleurs sentiments et vous présente le relevé de ses honoraires s'élevant à la somme de :

320,00 Dhs

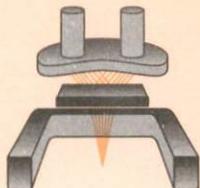
TROIS CENT VINGT DIRHAMS

Concernant les analyses exécutées le **18/07/2020**

Pour **LARAQI HOUDA**

Sur ordonnance du : **Dr KARAOUI BOUCHRA**

LABORATOIRE DE PATHOLOGIE
DU CENTRE
52, Boulevard Zerkouni
Tél. 022.2251.31 / 022.2250.00



Laboratoire de Pathologie du Centre

Dr. Nouhad BENKIRANE

Pr. Laïla LARAQUI

Casablanca, le 21/07/20

Nom & Prénom : Mme LARAQI HOUDA
Sur ordonnance du : Dr KARAOUI BOUCHRA
Réf. : 20C07244

Prélevé le : 17/07/20 et parvenu au laboratoire le : 18/07/20

Organe ou siège du prélèvement : Col utérin

Renseignement(s) clinique(s) : Age : 30 ans
FCU

COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE

Origine du prélèvement : frottis cervical

TECHNIQUE MONOCOUCHE

Qualité du frottis :

Optimale

Diagnostic descriptif :

1. Evaluation hormonale :

Bonne trophicité

2. Microbiologie :

Très nombreux lactobacilles de Doderleïn

3. Modifications réactionnelles :

Sans

4. Cellules pavimenteuses :

Superficielles, intermédiaires et rares parabasales normales

5. Cellules glandulaires :

Nombreuses, cylindriques normales

Conclusion et recommandation :

Frottis cervico-utérin normal.

Dr Nouhad BENKIRANE

NATONO - PATHOLOGY
52, Boulevard Zerkouni
Tél. 02.22.51.31 - 22.51.34
Fax : 02.22.50.90

Docteur Bouchra KARAOUI
Gynécologue – Obstétricienne
22 Bd, Omar Al khayam, 2^{ème} Etage
Lauréat de la faculté de médecine de PARIS V
Résidence Fatim Zahra - Beauséjour
Ex attachée et interne des hôpitaux de PARIS
Tél. : 05 22 36 69 00 – Fax : 05 22 36 68 99

CASABLANCA LE 17/07/20

MADAME LARAQI HOUDA

ECHOGRAPHIE PELVIENNE PAR VOIE ABDOMINALE ET VAGINALE

- Utérus antévérsé, de contours réguliers, mesurant 34 mm de diamètre antéro-postérieur, d'échostructure homogène
- La muqueuse utérine est normale et mesure 3 mm .
- Les ovaires sont de tailles et d'écho structures normaux.
- Pas d'épanchement pelvien, ni de masse latéro - utérine.

CONCLUSION : ECHOGRAPHIE PELVIENNE NORMALE

Dr. KARAOUI Bouchra
Gynécologue Obstétricienne
22 Bd. Omar El Khayam
Casablanca 20520
Tél. 0522 36 69 00

